

Questions orales

Le Programme a été reconduit l'an dernier, de sorte que le gouvernement puisse avoir le loisir d'examiner avec les intéressés et avec l'Assemblée des premières nations les modifications qui pourraient être apportées à une nouvelle version du programme à présenter plus tard. Il a été reconduit jusqu'au 31 mars de l'an prochain. Ces consultations se sont très bien déroulées.

Je prévois que nous serons très bientôt en mesure d'annoncer des modifications ou une nouvelle version du Programme qui pourrait être mise en application au 1^{er} avril 1989.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA VILLE DE WHITEHORSE—L'AVENIR DE LA POSTE CENTRALE

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Postes Canada. Des habitants de Whitehorse au Yukon commencent à se demander si le ministre cherche à ajouter au jeu «Quelques arpens de neige» la question suivante concernant le Grand Nord: «Quelle est l'unique capitale du Canada qui ne possède pas de bureau de poste sous gestion fédérale?» Réponse: «Ce sera apparemment Whitehorse».

Dans deux mois l'édifice de la poste va être démoli. Pour une raison que j'ignore Postes Canada continue de cacher ses intentions à l'égard de cet établissement de détail.

Est-ce que le ministre veut dire aux contribuables de Whitehorse quels sont ses projets pour la poste centrale?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je puis donner à la députée et à ses électeurs l'assurance que les usagers du Yukon qui reçoivent et expédient du courrier vont continuer à le recevoir et à pouvoir l'expédier.

Pour ce qui concerne les détails précis de la nature et de l'emplacement du futur établissement postal, il s'agit là d'une question à laquelle bien sûr je vais demander à Postes Canada de répondre, si la députée préfère que je l'interroge plutôt que de le faire elle-même.

LE PRIX DES BOÎTES POSTALES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je remercie le ministre de son offre, parce que nous ne cessons d'interroger Postes Canada qui se refuse toujours à répondre.

Le ministre déclare que nous allons continuer à pouvoir expédier et à recevoir du courrier. Le ministre se rend-il compte que dans son projet de privatisation le prix d'une boîte postale située dans un bureau de poste relevant du secteur privé a augmenté à Whitehorse d'un pourcentage allant de 400 à 1 700 p. 100 par rapport à celle d'un bureau de poste fédéral et c'est cela que j'appelle une «superboîte».

Qu'est-ce que le ministre entend faire à ce sujet?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, la députée affirme qu'elle a demandé des renseignements et n'a pu obtenir de réponse. Si elle veut bien m'envoyer le texte de ces demandes de renseignements, je vais obtenir une explication quant aux raisons. J'aimerais avoir des documents montrant que la députée a demandé des réponses et n'en a pas reçu.

Les frais de boîtes fermant à clé sont fixés par voie de règlement. Le genre de changements dont parle la députée est impossible. Si la députée veut bien attendre quatre ou cinq jours je pense qu'elle va recevoir d'excellentes nouvelles au sujet des frais de boîtes fermant à clé.

* * *

LES PÊCHES

LES PÊCHES CÔTIÈRES À TERRE-NEUVE—ON DEMANDE D'ÉTABLIR UN PROGRAMME D'INDEMNISATION

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le député de Saint-Jean-Ouest et ministre suppléant des Pêches vient de se vanter de ce que la *National Citizens Coalition*, association que je tiens pour suspecte, lui avait accordé un prix de 10 000 \$.

Or, c'est le même ministre qui, la semaine dernière, a nié l'existence d'une crise des pêches côtières à Terre-Neuve. Devant ses propos, quelque 700 pêcheurs ont réagi en participant à une séance publique à St. Anthony pour faire savoir au ministre qu'il a tort, qu'il existe bel et bien une crise, qu'ils ont faim et qu'ils sont sans revenu.

Ils m'ont demandé de présenter un prix au ministre de leur part. David Muggford, qui a gagné moins de 1 000 \$ depuis mai, m'a demandé de remettre au ministre son chèque de paye pour cette semaine-là qui s'élève 9,45 \$. Je m'empresse donc de transmettre ce chèque à mon vis-à-vis le ministre suppléant des Pêches, monsieur le Président.

Puisque le député de Saint-Jean-Ouest et ministre suppléant des Pêches refuse de reconnaître qu'il existe à Terre-Neuve une crise des pêches côtières et que la famille de ceux qui pratiquent cette pêche ont faim, le premier ministre pourrait-il envisager d'établir de toute urgence un programme d'indemnisation pour aider les pêcheurs, producteurs de produits de base, exactement de la même manière que son gouvernement et les gouvernements précédents ont aidé par le passé les agriculteurs, des producteurs du secteur primaire également? Pourrait-il intervenir séance tenante pour venir en aide à ces familles qui ont faim?

L'hon. John C. Crosbie (ministre suppléant des Pêches): Monsieur le Président, le député qui a posé cette question a prétendu que cette année-ci avait été désastreuse pour les pêches côtières tant à Terre-Neuve qu'au Labrador. Ses propos ne correspondent pas du tout à la réalité.

Cette année, à venir jusqu'à juillet, les pêcheurs côtiers ont en effet capturé 90 000 tonnes métriques de morue d'une valeur de 40 millions de dollars, alors qu'ils n'en avaient capturé que 59 000 tonnes métriques d'une valeur de 28 millions de dollars au cours de la même période l'année dernière. Comment le député peut-il déclarer que les pêches terre-neuviennes sont un échec monumental?

J'ajouterai cependant, monsieur le Président, que cette année comme toutes les années dans certaines parties du littoral qui s'étend sur des milliers de milles, le poisson n'a pas mordu. L'une de ces régions est celle de St. Anthony à White Bay. C'est aussi le cas de Lawn et de St. Lawrence sur la côte méridionale de Terre-Neuve, ainsi que je l'ai dit la semaine dernière.